



Procès-verbal
Réunion du conseil d'administration de la Caisse des écoles du 10^e arrondissement
Séance du 03 juin 2024

Présents

Monsieur ALGRAIN
Madame GIGLIETTA
Madame DIABY
Madame FONVIELLE
Monsieur SBRIGLIO
Monsieur WATTANABE
Monsieur MONTLOUIS

Excusés :

Madame CORDEBARD
Monsieur BERTHILFORT
Madame MERTANI
Madame RIOUX
Madame MERTANI
Madame CHEVY
Madame PERNOT
Madame DUMOULIN
Madame SOUILMI
Monsieur GUTTERMAN
Monsieur LEROUX

- 1- Approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 18/03/2024

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

- 2- Délibération modifiant la présentation du compte administratif et du budget primitif 2024.

La présentation des résultats de l'année 2023 intégrait en dépense es restes à réaliser en investissement pour un montant 44.254,68 €.

C'est toutefois l'exercice 2024 qui verra la dépense constatée, aussi, la trésorerie a demandé un correctif.

Pour cette raison, les délibérations du compte administratif et du budget primitif sont modifiées.
La délibération est adoptée à l'unanimité.

- 3- Délibération relative au versement de l'allocation de rentrée scolaire

C'est une délibération annuelle permettant l'attribution d'un bon d'achat spécial d'allocation de rentrée scolaire d'une valeur de 65 euros par enfant dans la limite de 4 enfants par agent.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- 4- Délibération autorisant la Caisse des écoles du 10^e arrondissement à adhérer à un groupement de commandes constitué avec les Caisses des écoles de Paris Centre, des 10^e

et 11^e arrondissements et à signer la convention du groupement pour la fourniture de pain et viennoiseries issus de l'agriculture biologique.

L'entreprise Moulin, ancien titulaire du marché de de pain, a manqué à certaines de ses obligations contractuelles tant au regard de la qualité des produits livrés que logistiques. Aussi, le marché a été résilié avant son terme.

Il est donc nécessaire de reformer groupement pour lancer une nouvelle procédure.

Les membres du groupement sont identiques au précédent : Paris Centre et les Caisses des écoles des 10^e 11^e arrondissement. L'objet demeure la fourniture de pain bio et de viennoiseries qualitatives.

La nouvelle procédure sera lancée dès que les conseils d'administration des 3 membres se seront tenus.

D'ici l'attribution des nouveaux marchés, la Casse des du 10^e s'approvisionne auprès de Ganix.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Madame LILIENTFELD-MAGRY annonce l'agenda du mois de juin :

- Festival du mieux manger du 08/ au 15 juin
- Evènement le 15juin à l'école Parmentier entre 10h00 et 13h00 présentant le travail de la Caisse des écoles
- Participation au concours du meilleur dessert de la restauration collective parisienne le 13 juin. Comme l'an passé, le dessert présenté pour le concours aura été servi à l'ensemble des convives au cours d'un service.